

# Charte

Le Centre de Bilan Genève (CEBIG) a été créé par l'ACEBIG, association à but non lucratif, dont les membres sont l'Etat de Genève, l'union des associations patronales genevoises et la communauté genevoise d'action syndicale.

## **NOTRE MISSION**

Aider toute personne à renforcer son employabilité et à mieux gérer sa carrière.

## **NOS OBJECTIFS**

Selon les besoins identifiés, permettre à la personne de :

- Acquérir une méthodologie d'analyse de ses expériences et de ses compétences
- Clarifier son profil personnel et professionnel
- Obtenir une validation des acquis de son expérience
- Elaborer un projet d'évolution ou d'insertion professionnelles
- Identifier les formations dont elle a besoin.

## **NOTRE ENGAGEMENT**

### ***Des prestations ouvertes à toutes et à tous***

Le bilan de compétences s'adresse :

- aux personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi, de tous niveaux de formation et de qualification, aux salarié-e-s ou aux indépendant-e-s, collaborateurs-trices ou cadres d'entreprises
- aux entreprises soucieuses du développement de leurs collaborateurs et collaboratrices, désireuses d'en renforcer la motivation, les compétences et/ou d'en favoriser la mobilité interne ou externe.

### ***Une démarche accompagnée***

#### **Une approche centrée sur la personne**

Nous proposons à la personne une méthodologie qui lui permet de renforcer son autonomie dans la gestion de sa carrière. Dès lors, le rôle du conseiller-ère consiste à l'accompagner dans la conduite de son bilan en lui offrant des outils d'analyse, une stimulation et un soutien dans sa réflexion.

#### **Une équipe compétente**

L'équipe des conseillers-ères est composée de professionnel-le-s de l'orientation, du conseil, du management des compétences et/ou de la formation d'adultes, détenteurs-trices d'un titre académique. Le développement de leurs compétences est assuré par des formations continues régulières, des supervisions et des échanges pédagogiques.

## ***Une éthique rigoureuse***

### **L'écoute et le respect**

Nous offrons un accueil, une écoute et un accompagnement empreints de respect, d'ouverture et de non-jugement.

### **L'analyse des besoins**

Nous vérifions l'adéquation des besoins de la personne avec les objectifs de la prestation au moyen d'un entretien individuel d'analyse de la demande avant le début du bilan.

### **La confidentialité**

En vue de garantir la liberté d'expression, aucune information sur les résultats du bilan ou sur les propos échangés n'est transmise à l'extérieur sans l'accord de la personne.

### **Le volontariat**

Nous nous assurons toujours de l'adhésion de la personne à la démarche, tout particulièrement lorsqu'elle est envoyée par un tiers.

### **La transparence dans le retour d'information**

Les éventuelles informations restituées au mandant du bilan sont négociées en début de bilan, d'entente avec les parties en présence, et soumises à l'approbation de la personne avant leur transmission au mandant.

Genève, avril 2004